

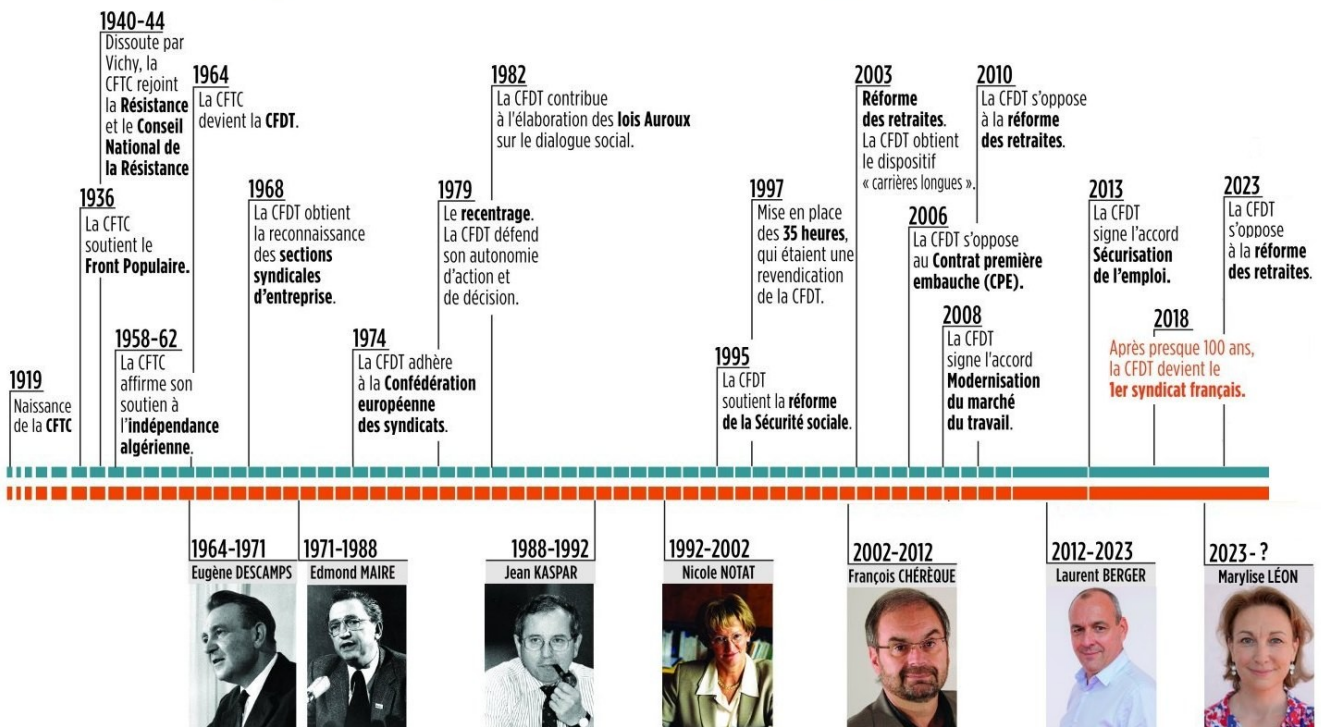


LA CFDT : UNE HISTOIRE DU SYNDICALISME ...

08 juin 2023

Les dates qui ont marqué l'histoire de la CFDT et du syndicalisme français.

Confédération Française Démocratique du Travail



Pour agrandir, CLIQUEZ sur l'image ci-dessus ...



2023 : la CFDT se mobilise à nouveau contre la réforme des retraites

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, [la CFDT se mobilise fortement contre la réforme des retraites](#) qui reporte l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et qui est particulièrement injuste pour les femmes et les travailleurs et travailleuses les moins rémunérés.

2022 : La CFDT conserve sa première place des syndicats français

À la suite des élections de la fonction publique en décembre 2022, la CFDT [reste le premier syndicat français](#).

2018 : La CFDT devient le premier syndicat français

A la suite des différentes élections professionnelles, la CFDT, déjà premier syndicat par le nombre d'adhérents et [premier syndicat du secteur privé](#) depuis 2017, devient le [syndicat le plus représentatif de l'ensemble public et privé](#), récompensant presque à l'année près, 100 ans de syndicalisme.

2010 : la CFDT se mobilise contre la réforme des retraites

La CFDT lutte contre les [inégalités de la réforme](#) qui reporte l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans et durcit les conditions du dispositif "carrières longues".

2008 : la CFDT signe l'accord Modernisation du marché du travail

La CFDT obtient de nouvelles garanties pour sécuriser les parcours professionnels : certains droits comme le droit à la mutuelle d'entreprise ou à la formation deviennent transférables après un licenciement.

2006 : la CFDT s'oppose au Contrat première embauche (CPE)

En 2006, la CFDT s'oppose vivement au « Contrat première embauche » (CPE). Son implication dans ce mouvement unitaire est un des éléments majeurs qui ont fait reculer le pouvoir exécutif et retirer le projet. Une de ses conséquences en est l'adoption l'année suivante d'une loi de « modernisation du dialogue social » qui reprend la revendication CFDT d'une négociation interprofessionnelle préalable aux modifications du Code du travail.

2003 : la CFDT obtient le dispositif « carrières longues » dans la réforme des retraites

Négocié par la CFDT, cet accord permet à 600 000 salariés qui ont commencé à travailler tôt de partir à la retraite avant 60 ans.

1997 : la CFDT négocie les 35 heures

Revendication phare de la CFDT, la question de la réduction du temps de travail est débattue. La CFDT engage des négociations avec le gouvernement Jospin pour que les 35 heures soient synonymes de création de nouveaux emplois.

1995 : la CFDT soutient la réforme de la Sécurité sociale

En 1995, la CFDT soutient dans la réforme de l'assurance maladie qui maintient la logique d'un système solidaire par une meilleure maîtrise du système de soins et un élargissement de son financement à tous les revenus.

1982 : la CFDT contribue à l'élaboration des lois Auroux sur le dialogue social

Inspirées des propositions de la CFDT, les lois Auroux représentent des avancées significatives pour la défense des droits des salariés et modifient fortement le droit du travail (interdiction de toute discrimination ; obligation de négocier des accords collectifs sur les salaires, sur la durée et l'organisation du travail, sur l'égalité hommes-femmes ; développement des institutions représentatives du personnel et création d'un droit d'expression des salariés sur les conditions de travail ; création du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - CHSCT).

1979 : la CFDT défend son autonomie d'action et de décision (« le recentrage »)

La CFDT se recentre sur sa mission d'organisation syndicale pour mieux faire face aux mutations de la société : mondialisation, modification de l'appareil productif, restructurations et forte progression du chômage.

1974 : la CFDT adhère à la Confédération européenne des syndicats (CES)

Soucieuse de participer efficacement à la consolidation de la paix, la CFTC se prononce dès les années 50 pour la réalisation d'une Europe unie. La Confédération européenne des syndicats, outil de l'action syndicale au niveau européen, est créée en 1973.

1968 : la CFDT obtient la reconnaissance des sections syndicales d'entreprise

Comparant son combat pour la démocratie à celui des salariés en entreprise, la CFDT soutient dès le 6 mai la grève étudiante. Elle obtient la reconnaissance du syndicalisme d'entreprise lors des négociations de Grenelle. Une conquête fondamentale puisqu'elle est à l'origine de la création des sections syndicales d'entreprise.

1964 : la CFTC devient CFDT

L'évolution vers un syndicalisme laïc se concrétise : le 6 novembre, la CFTC devient la Confédération française démocratique du travail (CFDT) avec 70 % des mandats. L'actuelle CFDT est issue de la minorité ayant refusé ce résultat démocratique.

1958-1962 : Le syndicalisme démocratique et la guerre d'Algérie

Dès 1955, lorsque l'état d'urgence en Algérie est voté, la CFTC affirme son soutien au peuple algérien. En 1958 la CFTC rappelle le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, elle se prononce pour l'autodétermination et pour la paix en Algérie ainsi que contre toute atteinte à la démocratie en métropole. A partir de 1960, elle noue des liens avec l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA) afin de l'assister dans son combat pour l'indépendance.

Cela conduit à une prise de conscience majeure : le syndicalisme ne peut se désintéresser de la politique dès lors que la démocratie et les droits de l'homme sont en danger ; leur respect est la condition de l'existence d'un syndicalisme indépendant.

1940-1944 : La CFTC dans la Résistance

En 1940, le gouvernement de Vichy décide de la dissolution des confédérations syndicales. Les trois principaux dirigeants de la CFTC, avec neuf homologues CGT publient « le manifeste des douze » le 15 novembre 1940, première expression de la résistance syndicale. De nombreux responsables et militants CFTC participent à la Résistance. Gaston Tessier, premier secrétaire général de la CFTC en 1919, est membre du CNR (Conseil national de la résistance). Un comité d'entente CGT-CFTC lance, en août 1944, l'ordre de grève générale insurrectionnelle et participe à la Libération.

Au sortir de la guerre la CFTC est reconnue comme une organisation représentative aux côtés de la CGT.

1936 : Le choix du Front Populaire

En mai 1936, la CFTC affirme lors de son congrès le bien-fondé des revendications des salariés et engage ses adhérents à participer au mouvement. La CFTC double ses effectifs de 200 000 début 1936, le nombre d'adhérents atteint 400 000 fin 1938. De nouveaux militants issus de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) apportent du sang neuf. L'adhésion du SGEN (Syndicat Général de l'Éducation Nationale) sans référence chrétienne dans ses statuts, est un vecteur de changements ultérieurs.

1919 : naissance de la CFTC

La Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) voit le jour en novembre. S'inspirant de la doctrine sociale de l'Église, elle s'organise sur des bases de solidarité et de défense des intérêts des travailleurs contre le libéralisme économique.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Michel BRANCIARD, *Histoire de la CFDT : soixante-dix ans d'action syndicale*, Paris, La Découverte, 1990, 366 p.
- Edmond MAIRE, *L'Esprit libre*, Paris, Le Seuil, 1999, 252 p.
- Edmond MAIRE, *Nouvelles frontières pour le syndicalisme*, Paris, Syros, 1987, 201 p.
- Nicole NOTAT, HAMON Hervé, *Je voudrais vous dire*, Paris, Points-Le Seuil, 1997, 215 p.
- François CHEREQUE, Carole BARJON, *Si on me cherche*, Paris, Albin Michel, 2008.
